

**Décision n° EI-2024-46 portant sur l'accréditation du programme de Bachelor en Droit délivré par la United Arab Emirates University, Al Aïn, Émirats arabes unis.**

**Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,**

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEL\_2023\_CONV29 du 12 mars 2024 relative à l'évaluation/accréditation du Bachelor en Droit délivré par United Arab Emirates University, Al Aïn, Émirats arabes unis ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 27 septembre 2024,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Après avoir constaté que le Bachelor en Droit délivré par United Arab Emirates University répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION**

Le College of Law possède de nombreux atouts : le programme de licence en droit est bien aligné sur le paysage socio-économique, la direction a clairement défini une stratégie pour devenir une institution internationale à forte intensité de recherche et l'attractivité nationale et régionale du programme est bien établie. Pour réaliser son ambition, le College of Law doit augmenter le nombre de cours enseignés en anglais, renforcer les collaborations avec des universités internationales et améliorer à la fois le taux d'emploi des diplômés et le nombre de publications dans des revues internationales.

**CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

La structure du programme d'études est complète et solide, et étroitement liée aux besoins du secteur juridique. Les méthodes et pratiques d'enseignement sont bien adaptées aux compétences visées. Toutefois, l'accessibilité internationale du programme est limitée et pourrait être améliorée en proposant davantage de cours de droit en anglais. En outre, un programme spécifique pour les publics en apprentissage tout au long de la vie serait apprécié par les entreprises et les secteurs gouvernementaux, et donnerait au College of Law un avantage concurrentiel significatif.

**CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION**

Le bien-être des étudiants est un objectif fondamental du College of Law et contribue de manière significative à son attractivité nationale et régionale. Paradoxalement, cet accent mis sur le bien-être des étudiants peut également être lié à la durée plus longue nécessaire pour terminer le programme de Bachelor et au taux plus faible d'insertion professionnelle. Pour mieux comprendre ce phénomène, il serait utile de disposer de données supplémentaires sur les taux d'insertion professionnelle deux ou trois ans après l'obtention du diplôme. En outre, pour réduire la durée du programme d'études, deux approches pourraient être envisagées : premièrement, réduire le nombre d'examens requis pour réussir certains cours ; deuxièmement, mettre en œuvre un programme de mentorat dans le cadre duquel les étudiants les plus performants soutiendraient leurs camarades qui pourraient avoir des difficultés.

#### CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le Bachelor bénéficie d'une organisation très structurée et bien documentée, avec des objectifs fixés à l'équipe enseignante qui conduisent à un fonctionnement cohérent et efficace du programme, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. En outre, le processus d'évaluation est systématique et complet, ce qui permet d'adapter immédiatement le programme en fonction des besoins.

##### **Article 2**

Le Bachelor en droit délivré par United Arab Emirates University, Al Aïn, Émirats arabes unis, est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

##### **Article 3**

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre une politique attractive en matière de mobilité internationale continue
- Rendre effective la coopération internationale
- Augmenter la proportion de cours en anglais au début du programme et la proportion de cours juridiques enseignés en anglais tout au long du Bachelor
- Réduire la durée de l'obtention du diplôme pour approcher les quatre ans.
- Développer davantage la co-organisation de colloques internationaux entre les universitaires du College of Law et les universitaires étrangers pour familiariser l'ensemble du personnel avec la recherche individuelle et collective.

##### **Article 4**

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 15 octobre 2024

Le président par intérim

signé

Stéphane LE BOULER